

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 24865**

Intitulé

Manager des établissements et services pour personnes âgées (DU)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Poitiers, Faculté de droit et des sciences sociales	Doyen/Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

332p Direction de centres et de services sociaux

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Responsable d'établissement et de service d'accueil de personnes âgées, employant moins de 10 salariés ou accueillant moins de 25 personnes (art. D. 312-176-8 C.a.s.f.). Il gère une structure médico-sociale dans ses dimensions humaines, sanitaires, administratives et financières, tant dans son organisation interne que dans ses rapports avec les prestataires, autorités administratives et familles. Placé directement sous la direction de l'instance décisionnelle de l'association, société ou personne publique, le responsable de service ou d'établissement accueillant des personnes âgées, coordonne l'ensemble des activités décrites ci dessous afin d'assurer la meilleure prise en charge des usagers.

Il est responsable d'une équipe pluriprofessionnelle composée de:

- Infirmiers
- Aides soignants
- Aides Médico-psychologiques
- Personnels para-médicaux
- Personnels administratifs et techniques

Il coordonne les interventions des professionnels extérieurs à l'établissement (Médecins, kinésithérapeute, ergothérapeutes...)

Il assure le bien être et la sécurité des résidents en veillant à la qualité des relations entre les résidents et leurs familles, les personnels de l'établissement et les intervenants extérieurs.

Il est garant de l'application des politiques publiques du champ sanitaire et social ainsi que du respect de la réglementation.. Il est le principal interlocuteur des organes de contrôle et de financement. (Conseil Général, ARS...)

Les capacités attestées :

Conception, mise en œuvre, évaluation d'une démarche de projet

- A partir d'un questionnement issu du terrain professionnel, le stagiaire analyse le contexte dans lequel se situe cette question.
- Il mobilise les ressources les plus adaptées qui permettent d'éclairer cette question, et propose, de façon argumentée, un ensemble cohérent d'actions ou d'outils de résolution susceptibles d'y répondre en intégrant une démarche d'évaluation.
- Il maîtrise la méthodologie de projet (diagnostic, élaboration, mise en œuvre, évaluation).
- Il adapte et applique les indicateurs de gestion et de qualité (tableaux de bord...), fait des propositions d'évolution.
- Il initie et maîtrise les démarches qualité.
- Le candidat analyse la situation en prenant le recul nécessaire pour ne pas s'engager de manière impulsive dans un mode de résolution de la situation.
- Le candidat présente de manière détaillée les actions à conduire et argumente ses choix au regard de l'analyse initiale.

CONDUITE DE L'ACTIVITE DE L'ETABLISSEMENT

- Mettre en œuvre les grandes orientations des politiques sociales, en faveur des publics aidés.
- Manager selon les pratiques, les techniques et les cultures professionnelles du secteur.
- Faire preuve d'une éthique professionnelle.
- Montrer des capacités d'écoute des besoins et des choix des personnes accueillies.
- Mettre en pratique les principes de la sociologie des organisations.
- Concevoir et mettre en œuvre les procédures garantissant le respect des droits et des obligations des usagers.
- Concevoir et mettre en œuvre les procédures garantissant la santé et la sécurité des usagers et du personnel.
- Organiser le fonctionnement de la structure.

Management d'équipe

- Animer, conduire, motiver et mobiliser une équipe dans le cadre d'une organisation
- Organiser et coordonner les interventions
- Développer les compétences individuelles et collectives
- Assurer la communication, l'interface, le partenariat et le travail en réseau, qui recouvrent les compétences suivantes

- Assurer la communication interne ascendante et descendante ainsi que la circulation de l'information, y compris envers les usagers
- Proposer, négocier et décider
- Développer des actions en partenariat et en réseau

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteur médico-social. Établissement ou service d'accueil de personnes âgées, dépendantes ou non, employant moins de 10 salariés ou accueillant moins de 25 personnes (foyers logement, EHPAD) ; dans le secteur public ou le secteur privé, lucratif ou non lucratif.

Secteur médico-social. Établissement ou service d'accueil de personnes âgées, dépendantes ou non, employant moins de 10 salariés ou accueillant moins de 25 personnes (foyers logement, EHPAD) ; dans le secteur public ou le secteur privé, lucratif ou non lucratif.

Directeur d'établissement et de service d'accueil de personnes âgées, employant moins de 10 salariés ou accueillant moins de 25 personnes (art. D. 312-176-8 c.a.s.f.)

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1403 : Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire

Réglementation d'activités :

Établissement du secteur social et médico-social - L312-1 du Code de l'action sociale et des familles.

Art D 312-176-7 , Directeur titulaire d'une certification de niveau II, Code de l'action sociale et des familles

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comporte trois composantes donnant lieu chacune à une évaluation distincte :

- Composante 1 : conception et conduite de projet d'expertise technique :

- connaissance du secteur
- politiques publiques
- démarche du projet
- suivi du mémoire
- droit civil

Cette composante donne lieu à la rédaction d'un mémoire soutenu devant un jury.

- Composante 2 : management et gestion

- management
- gestion des ressources humaines
- gestion comptable et administrative

Cette composante donne lieu à une épreuve écrite de 3 heures

- Composante 3 : cas pratique de gestion des ressources humaines

Cette composante donne lieu à une épreuve écrite de 3 heures

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Environ 50% de formateurs de l'IRTS et enseignants de l'Université ne connaissant pas les candidats environ 50% de professionnels non formateurs, responsables de structures accueillants des personnes âgées
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Environ 50% de formateurs de l'IRTS et enseignants de l'Université ne connaissant pas les candidats environ 50% de professionnels non formateurs, responsables de structures accueillants des personnes âgées

Par expérience dispositif VAE prévu en 2009	X	Environ 50% de formateurs de l'IRTS et enseignants de l'Université ne connaissant pas les candidats environ 50% de professionnels non formateurs, responsables de structures accueillants des personnes âgées
---	---	--

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 26 novembre 2015 publié au Journal Officiel du 3 décembre 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour quatre ans, au niveau II, sous l'intitulé "Manager des établissements et services pour personnes âgées (DU)" avec effet au 10 juillet 2007, jusqu'au 3 décembre 2019.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Université de Poitiers, Faculté de droit et des sciences sociales : Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Vienne (86) [Poitiers]
Université de Poitiers

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IRTS Poitiers

Historique de la certification :

Diplôme d'Université créé en 1997, issu du Diplôme universitaire de gérontologie sociale (DUGS), créé en 1992.